



## Section des Alpes Maritimes - Groupement DISI Sud-Est

### Spécial Informatique

#### Visite de l'ESI Nice, vendredi 30 septembre 2011

Le vendredi 30 septembre 2011, une délégation Force Ouvrière DGFIP, composée de Philippe CINQ, Pascal DUMAS (Section Départementale FO DGFIP des Alpes-Maritimes), et André AMBROSIO (Groupement FO DGFIP DISI Sud-Est), a rencontré les agents de l'ESI de Nice, ainsi que le responsable du site.

Cette visite avait pour but de faire un état des lieux des différents secteurs de l'établissement, un mois après la mise en place de la DISI.

#### Mission Développement

En 2009, La Direction avait décidé de faire du DIT de Nice un département spécialisé dans le développement de l'application TH et des impôts liés, incarnant ainsi la fusion au sein de l'informatique.

Aujourd'hui, l'ESI Nice a su pleinement prendre en charge cette mission, pour la plus grande satisfaction de l'Administration, quant aux conditions de mise en oeuvre et à la qualité du service rendu. Le chef d'ESI a également salué l'effort consenti par les personnels concernés, notamment en matière de formation.

Pour autant, la situation du secteur est lourdement hypothéquée par les prévisions de départs de personnels, qui pourraient conduire à un déficit de 5 agents du cadre B à l'horizon 2013, année de pleine charge de la mission TH.

A ce jour, pas d'arrivée de techniciens annoncée, si ce n'est un « retour » après promotion; l'ESI de Nice n'est pas une destination de mutation, sans doute à cause du coût du logement et de la vie...

Il faut dès aujourd'hui lancer une opération de recrutement, y compris auprès de la filière fiscale, si l'on veut pouvoir former correctement les programmeurs sur la mission, pour affronter l'échéance de 2013.

A la Direction (locale et nationale) de montrer maintenant qu'elle est prête à se mobiliser pour pérenniser une mission dont elle a fait elle-même un symbole !...Affaire à suivre...

### Assistance - Cellule Informatique Départementale

Après plusieurs semaines de tension, de rendez-vous manqués, de maladresses diverses, il est plus que temps de s'asseoir autour d'une même table et de discuter ; des réunions prévues début octobre doivent donner l'occasion d'aborder vraiment la fusion des équipes, notamment en formant des binômes entre agents ex-SAU / ex-CMI...

Pour le chef d'ESI, le regroupement sur l'ESI serait un signe fort, souhaitable pour la cohésion de la CID et les échanges entre agents. Il faut sans plus tarder travailler ensemble, se concentrer sur le métier, les missions. Des possibilités d'aménagement de locaux sur l'ESI (rue Delille) sont envisageables.

Pour autant, il ne s'agit pas de remettre en cause la mobilité des agents, ni le maintien des sites de Grasse, Antibes, Cannes et Nice-Cadéi...

Les problèmes de locaux pour les agents CID dans les différents bâtiments sont connus : à Grasse, pas de fermeture à clé; sur Cadéi, les locaux sont exigus, délabrés, le stockage des matériels exposé à la moisissure...Il faut garantir sur tous les sites des locaux adaptés à la mission (bureaux, stockage...)...A la DDFiP, rue Delille, comme ailleurs...

Là encore, les décideurs locaux sont face à leurs responsabilités...

### Assistance Téléphonique

Une étude est en cours, sur la possibilité de confier à Nice l'AT Ordonnateurs; la désignation de l'AT ne nécessitera pas de renfort, mais tiendra compte de l'existant (3 agents)..

### Assistance réseau / serveurs

Au sein de l'équipe SIL (Support aux infrastructures locales), les transferts de compétence entre ex-EID et ex-CTR/CMIBR (réseau, serveurs) élargissent le champ d'intervention des premiers au détriment de celui des seconds...Comment rétablir un certain équilibre ? Pourquoi ne pas avoir intégré la gestion des MMA dans le périmètre SIL ?

Le constat est partagé par d'autres SIL...Notre organisation relayera la question auprès du Groupe de Travail national consacré à l'Informatique...

### Questions diverses

Les agents regrettent l'absence dans certains concours (Examen B en A, CIS...) des options « métier » informatiques, même non qualifiantes, mais qui permettraient aux agents de la sphère informatique de traiter des sujets en rapport avec leur domaine de compétence.

FO DGFIP a déjà exprimé son regret de ne pas voir l'informatique considérée comme une filière métier à part entière dans les concours et examens (hors options qualifiantes TAI). Nous ne manquerons pas de le rappeler à l'Administration.

Des questions se posent également sur le mode opératoire qu'adopteront les DDFiP/DRFiP lors des CAPL des Listes d'Aptitude...

L'engagement de la Direction est clair : le dispositif transitoire doit éviter de chambouler les éventuels classements antérieurs. Pour autant, L'Administration des DDFiP/DRFiP laissera-t-elle la porte ouverte à de nouveaux inscrits ?

Se contentera-t-elle de confirmer la place des informaticiens déjà inscrits sur les listes, sans rajouter de nouvel inscrit TAI, laissant le soin à la DISI de le faire sur ses propres listes l'an prochain... ? Autant dire, une année blanche pour les personnels TAI ?!

Une note DGFIP RH est attendue prochainement, pour clarifier le dispositif... Nous ne manquerons pas d'informer les agents sur ce sujet délicat...

Cette visite a été l'occasion pour la délégation Force Ouvrière de réaffirmer les points qui fondent son projet revendicatif, et qui trouvent un écho dans la situation de l'ESI de Nice :

- ✓ Des missions pérennes, crédibles, avec des moyens suffisants, parce que les personnels sont prêts à relever les défis, pour une informatique DGFIP efficace
- ✓ Le respect des métiers et des agents qui les exercent ; la reconnaissance des compétences et des mérites; des outils de formation adaptés aux besoins des missions
- ✓ Des conditions de travail adaptées aux spécificités des missions informatiques
- ✓ Un pilotage qui tient compte de la spécificité du périmètre DISI et des établissements, qui reste attentif aux inévitables « réglages » nécessaires, dans cette période de rapprochement d'équipes

Ce projet, les candidats F.O. DGFIP sont prêts à le porter, le faire vivre, dans leur action militante, sur le terrain comme au sein des instances administratives.

Le 20 octobre 2011, votez Force Ouvrière !!

\* \* \* \* \*

André AMBROSIO	Responsable Groupement FO DGFIP DISI Sud-Est	ESI Marseille Prado 46 rue Liandier 13008 Marseille  <a href="mailto:andre.ambrosio@dgfip.finances.gouv.fr">andre.ambrosio@dgfip.finances.gouv.fr</a>	04.91.80.83.83
Philippe CINQ Pascal DUMAS	FO DGFIP 06 DDFiP Alpes-Maritimes	15 bis rue Delille 06073 Nice cedex 1  <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/006/">http://www.fo-dgfip-sd.fr/006/</a>	04.92.17.60.59 04.92.17.60.51

\* \* \* \* \*

**20 OCTOBRE  
JE VOTE FO!**

**JE  
NOUS  
TOUS FO!**